



Procès-verbal du conseil municipal du 27 Mai 2025.  
Séance 04-2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE PONTOY  
Tél. 03 87 57 70 25  
courriel : [mairie.pontoy@utlook.fr](mailto:mairie.pontoy@utlook.fr)

Suite à la convocation du 22 Mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-huit heures trente, les personnes investies dans les fonctions de conseiller municipal de PONTOY se sont réunies dans la salle du Conseil de la commune suite à la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lucien WALLRICH a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal	8
En exercice	8
Pris part aux délibérations	6

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Qui ont pris part aux délibérations : Delphine ALIU - Nicolas BEGUE - Laurent GODEFERT - Michel GUERBERT - Lucien WALLRICH

Louis COUPET, absent excusé

Marjorie MAUGENDRE, absente excusée

Aurélien FRANCOIS, absent excusé à donné procuration à Michel GUERBERT

DCM 01-04 -2025 : Assainissement Général - Elimination des eaux claires parasites des routes de Beux et d'Aube

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite à l'appel d'offres lancé en date du 20 décembre 2024 pour les travaux d'assainissement des routes de Beux et d'Aube afin d'éliminer les eaux claires parasites, 4 entreprises ont établi une proposition technique et financière.

Une procédure de négociation s'est déroulée conformément au règlement de consultation avec les 3 meilleures propositions et la commune a reçu les offres finales le 14 mars 2025.

Après analyse des chiffrages, le jury en vue de l'attribution s'est réuni le 20 mai 2025 en présence du maître d'œuvre de L.V.R.D.

Monsieur le Maire propose :

- d'attribuer le marché d'assainissement à l'entreprise SOGEA pour un montant de 435 491,10 € HT.
- de l'autoriser à signer le marché correspondant et de procéder à sa notification.

Avec délibération, le conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Votes :

Pour : 6

Abstention : 0

Contre : 0

Fait et délibéré à Pontoy  
Le 02 Juin 2025

Ont signé au registre tous les membres  
présents  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
  
MICHEL GUERBERT